

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2015**

### **Compte-rendu sommaire**

---

L'an deux mil quinze, le vingt et un septembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

#### **Présents :**

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. G. ALAPETITE – Mme M. LAFFORGUE – M. P. SEDARD – Mme J. FOURGEUX – M. JM. GUILBOT – Mme G. RACKELBOOM – M. C. GHIS – Mme J. BREDAS – M. C. DELPUECH – M. F. PERIDON – M. B. BAILLY – M. JC. SIBERT – Mme D. REDSTONE – M. BAFFIE – Mme N. GILLES – M. D. VIGNEULLE – Mme C. KOZAK – Mme M. GEORGET – M. F. BOURDEAU – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. R. TCHIKAYA – Mle KD. MAKOUTA – Mme MC. BARTHES – Mme M. GOTIN – M. J. SAMINGO – Mme I. JUMARIE – M. J. HOARAU.

#### **Absents représentés :**

Mme F. SAVY par M. B. BAILLY – Mme M. FLEURY par M. C. GHIS – M. Y. LERAY par M. D. VIGNEULLE – Mme D. LABORDE par M. G. ALAPETITE – M. M. HAMDANI par Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. P. SAINSARD par M. J. SAMINGO.

Monsieur Michel BAFFIE a été élu secrétaire de séance.

---

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures.

#### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

#### **DELEGATION DU MAIRE – ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Voir liste annexée.

## **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- PROCEDE à l'installation de Monsieur Jules HOARAU, Conseiller Municipal au 35<sup>ème</sup> rang du tableau suite à la démission, pour raison de santé, de Madame Annick NICOLAS.
- APPROUVE la motion de soutien à l'action de l'AMF portant sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.
- MODIFIE le tableau des effectifs du personnel communal.
- APPROUVE les termes de la convention de mise à disposition d'un agent communal auprès du CCAS.
- ACCEPTE l'attribution de subventions à des associations locales.
- APPROUVE la Décision Modificative n°2 au Budget Primitif 2015.
- APPROUVE le projet d'établissement du conservatoire à rayonnement communal (CRC) : musique et danse.
- MODIFIE la longueur de voirie classée dans le domaine public.
- PREND ACTE de la présentation du rapport d'activité du SIVOM de la Vallée de l'Yerres et des Sénarts pour l'année 2014.
- DONNE un avis favorable à la demande de dérogation à la règle du repos dominical du personnel salarié de l'entreprise MAÏA SONNIER, à la demande de la DIRECCTE pour le compte de la SNCF.

**Le Député-Maire**

**Guy GEOFFROY**